

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Rentrée fortement perturbée dans des lycées agricoles de la région Centre

**6 septembre 2018 – Personnels, Administrateurs, Parents, Élèves et Parlementaires
toujours en attente d'une expertise sérieuse et d'un arbitrage favorable**

Comment comprendre Monsieur le Ministre... que depuis février 2018, mois de l'annonce d'une possible coupe claire dans le volume horaire des enseignements facultatifs des lycées de la région Centre, aucune des démarches engagées par l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole public n'ait été prise en compte par l'administration centrale (saisines via les instances représentatives, vœux adoptés à l'unanimité de l'ensemble des CA des EPLEFPA de la région, grève et actions militantes conduites en région dans le courant du 3ème trimestre avec une interpellation directe courant mai lors de votre déplacement gouvernemental dans l'Indre, campagne de pétitions conduite à la veille des vacances d'été et ayant atteint le millier de signatures, dépôt d'un préavis de grève régional pour la rentrée scolaire en date du 26 juin) ?

Comment comprendre Monsieur le Ministre... que sollicité cette fois courant juillet et encore en cette semaine de rentrée par la Représentation Nationale (pas moins d'une dizaine de parlementaires, issu.e.s de tous les départements de notre région et de toutes familles politiques, majorité LREM comprise – via des courriers directs et des questions écrites à l'Assemblée comme au Sénat), vous n'avez encore adressé aucune réponse, pas même un accusé de réception, alors que l'ensemble des élu.e.s relevait pourtant, dans un contexte de rentrée toujours sensible doublé d'un dépôt de préavis régional de grève, l'urgence à ce qu'une expertise soit conduite et in fine un arbitrage favorable rendu ?

Comment comprendre Monsieur le Ministre... que pour 1000 heures de dotation – soit 108h en moyenne de dotation horaire par lycée – sur les 262 000 heures attribuées pour le Centre Val-de-Loire, votre administration prenne le risque d'une rentrée fortement perturbée dans des lycées agricoles publics d'une région entière... et cela alors même que des ajustements sont conduits journallement par la DGER, comme à chaque rentrée, afin de permettre aux agents que nous sommes de garantir une formation de qualité aux jeunes qui nous sont confiés ?

Comment comprendre Monsieur le Ministre... que par un courrier, daté du 31 août et reçu seulement le 5 septembre, Madame votre Directrice de Cabinet ne réponde factuellement à aucun des arguments de fond avancés pour contester une décision de pure gestion comptable – au mépris du droit des élèves et de la pédagogie la plus élémentaire – et qui ne tient aucunement compte du positionnement propre à notre région en matière de déploiement de sections européennes (celles-ci étant présentes dans chacun de nos établissements, ce qui jusque là a toujours été jugé très positivement par le ministère)... et ne fasse pas la moindre proposition aux personnels, parents d'élèves et élu.e.s mobilisés ensemble pour défendre l'intégrité de l'offre d'options facultatives présentes légitimement dans les lycées de notre région ?

Comment comprendre Monsieur le Ministre... ce qui commence fort à ressembler à de la provocation et pour tout dire à de l'irresponsabilité – tractages, interpellations militantes, soutiens réitérés de nos usagers comme de la Représentation Nationale, journées de grève, jusqu'au blocage d'établissement, sont en cours et toujours devant nous, du fait qu'à cette heure, nous sommes toujours fondés, Monsieur le Ministre, à considérer que nous n'avons pas eu depuis mai de réponse digne de ce nom... Sans doute convient-il, à ce stade, de rappeler que le préavis de grève déposé en région a été étendu à la deuxième semaine de rentrée et que nous, acteurs de l'Enseignement Agricole Public, restons mobilisés et déterminés à obtenir une vraie réponse de votre part, une réponse à la hauteur des engagements pris auprès de nos élèves et de leurs familles.

Les Personnels de l'Enseignement Agricole Public mobilisés en région Centre Val-de-Loire
avec l'appui du SNETAP-FSU, de SUD Rural Territoires et de la CGT Agri

Copie :

- aux associations de parents d'élèves et représentant.e.s en CI-CA
- aux représentant.e.s élu.e.s des élèves et étudiant.e.s en CI-CA
- aux parlementaires de la région Centre Val-de-Loire
- au DRAAF-SRFD
- à la DGER
- au Cabinet de Stéphane Travert

Contact presse : Frédéric Chassagnette, Secrétaire Régional SNETAP-FSU Centre – 06 64 54 64 45